CELLÉRIER
BÉNÉAT
ASSOCIÉS
AUDIT

BREST
Immeuble Le Stiff
15, rue Jurien de la Gravière
29200 BREST
Tél. 02 98 80 40 44
cellerier.brest@groupe-excel.fr

AR SKINOU ARVORIG FM
MESCOAT
29800 LANDERNEAU

RAPPORT
Commissariat aux comptes

AR SKINOU ARVORIG FM
Association loi 1901

Rapport de la SAS CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT

Commissaire aux comptes

Pour l'exercice clos le 31/12/2019

ARVORIG FM

MESCOAT
29800 LANDERNEAU

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos au 31/12/2019

CELLÉRIER
BÉNÉAT
ASSOCIÉS
AUDIT
Immeuble Le Stiff
15, rue Jurien de la Gravière
29200 BREST
Tél : 02 98 80 40 44
cellerier.brest@cba29.fr

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ARVORIG FM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ARVORIG FM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels mentionne l'existence de produits constatés d'avance. Nous nous sommes assurés de leur correcte évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Association ARVORIG FM à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément

aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BREST
Le 15 Septembre 2020

CELLERIER BENEAT & Associés AUDIT

André BENEAT
Commissaire aux Comptes

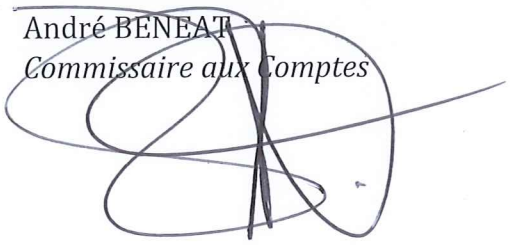

BILAN - ACTIF

202660 - ASSOC AR SKINOU

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF Exercice du	01/01/19 au 31/12/19 Valeur nette	01/01/18 au 31/12/18 Valeur nette	01/01/17 au 31/12/17 Valeur nette
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations Incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets et droits similaires			234,08
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations Corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels	1 887,80		3 033,03
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations grevées de droits			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations Financières (2)			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	926,89	926,89	926,89
TOTAL (I)	**2 814,69**	**926,89**	**4 194,00**
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes	1 679,78	1 799,43	1 396,92
Créances (3)			
Créances redevables et comptes rattachés			
Autres	3 671,24	7 350,92	4 855,16
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	74 539,66	45 735,48	62 301,98
Charges constatées d'avance (3)		48,33	
TOTAL (III)	**79 890,68**	**54 934,16**	**68 554,06**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
Primes de remboursement des emprunts (V)			
Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**82 705,37**	**55 861,05**	**72 748,06**

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF

202660 - ASSOC AR SKINOU

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19	Exercice du 01/01/18 au 31/12/18	Exercice du 01/01/17 au 31/12/1
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	32 873,92	26 744,94	33 359,76
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	18 252,89	6 128,98	-6 614,82
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subv. d'investissement sur biens non renouvelables		241,95	1 276,36
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)	**51 126,81**	**33 115,87**	**28 021,30**
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)			
DETTES (1)			
Dettes financières			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 939,42	7 267,20	10 651,44
Dettes fiscales et sociales	15 936,14	15 477,98	33 145,18
Redevables créditeurs			
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			930,14
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	7 703,00		
TOTAL (V)	**31 578,56**	**22 745,18**	**44 726,76**
Ecarts de conversion passif (VI)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**82 705,37**	**55 861,05**	**72 748,06**

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

(1) Dont à plus d'un an *31 578,56* *22 745,18*
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

202660 - ASSOC AR SKINOU

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)	387,00	446,00	
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	174 870,00	174 414,00	176 615,00
Reprises sur provisions, amorts et transferts de charges	1 784,70	3 808,41	1 862,89
Cotisations			
Autres produits (hors cotisations)	587,14	214,54	47,10
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**177 628,84**	**178 882,95**	**178 524,99**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et de fournitures			
Variation de stocks de matières premières et de fournitures			
Achats d'autres d'approvisionnements			
Variation de stocks d'approvisionnements			
Autres achats et charges externes *	57 025,40	64 781,37	59 871,51
Impôts, taxes et versements assimilés	998,89	1 200,46	1 090,20
Salaires et traitements	75 453,55	72 850,76	80 904,40
Charges sociales	21 631,12	22 962,82	31 675,06
Dotations aux amortissements, dépréciations			
sur immobilisations : dotations aux amortissements	338,62	3 267,11	4 542,16
sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	8 039,98	9 424,35	8 548,48
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**163 487,56**	**174 486,87**	**186 631,81**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**14 141,28**	**4 396,08**	**-8 106,82**
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transf. (III)			
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transf. (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	290,50	218,49	283,12
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**290,50**	**218,49**	**283,12**
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de val. mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**290,50**	**218,49**	**283,12**

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

COMPTE DE RÉSULTAT

202660 - ASSOC AR SKINOU

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	5 829,16	600,00	
Sur opérations en capital	241,95	1 034,41	1 208,88
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**6 071,11**	**1 634,41**	**1 208,88**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	2 250,00	120,00	
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**2 250,00**	**120,00**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**3 821,11**	**1 514,41**	**1 208,88**
Impôts sur les bénéfices (IX)			
SOLDE INTERMÉDIAIRE (I + III + V + VII) - (II + IV + VI + VIII + IX)	**18 252,89**	**6 128,98**	**-6 614,82**
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS			
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			
TOTAL DES PRODUITS	**183 990,45**	**180 735,85**	**180 016,99**
TOTAL DES CHARGES	**165 737,56**	**174 606,87**	**186 631,81**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**18 252,89**	**6 128,98**	**-6 614,82**
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL PRODUITS			
CHARGES			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL CHARGES			
TOTAL	**18 252,89**	**6 128,98**	**-6 614,82**

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de *3 821,11* *1 514,41* *1 208,88*

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 82 705,37 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 18 252,89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/03/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	3 A 8 ans
- BREVETS LICENCES	1 A 5 ans
- AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	10 ans
- MATERIEL DE BUREAU	5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OLLIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

SUIVI DES OPTIONS

202660 - ASSOC AR SKINOU

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

SUIVI DES OPTIONS	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019
Frais de constitution, de transformation et de premier établissement		
Entité non concernée	☒	☒
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières		
Entité non concernée	☒	☒
Traitement comptable des coûts de développement		
Entité non concernée	☒	☒
Traitement des charges financières		
Entité non concernée	☒	☒
Amortissement des biens non décomposables		
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.	☒	☒
Amortissement des biens décomposables		
Aucune immobilisation n'est concernée.	☒	☒
Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions		
Entité non concernée	☒	☒

CELERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

202660 - ASSOC AR SKINOU

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	10 824		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		90 665		2 226
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers		20 673		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		10 718		
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	122 056		2 226
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		927		
		TOTAL	927		
		TOTAL GENERAL	133 807		2 226

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		735	10 089	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions — Sur sol propre					
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			610	92 282	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				20 673	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport					
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			917	9 801	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		1 527	122 756	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				927	
		TOTAL			927	
		TOTAL GENERAL		2 262	133 772	

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	10 824		735	10 089
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		90 665	339	610	90 394
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	20 673			20 673
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	10 718		917	9 801
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	122 056	339	1 527	120 868
	TOTAL GENERAL	**132 880**	**339**	**2 262**	**130 957**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CELLIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

CADRE C — Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL					

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

LOCATIONS

202660 - ASSOC AR SKINOU

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

VILLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	927		927
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 671	1 671	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 000	2 000	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	**4 598**	**3 671**	**927**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 000
Disponibilités	
TOTAL	**2 000**

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

202660 - ASSOC AR SKINOU

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	7 939	7 939		
Personnel & comptes rattachés	7 497	7 497		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 636	7 636		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	803	803		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	7 703	7 703		
TOTAUX	**31 579**	**31 579**		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 703
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**7 703**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 592
Dettes fiscales et sociales	10 324
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**15 916**

CELLIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

CELLIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

KELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

LES EFFECTIFS

LE GALLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

202660 - ASSOC AR SKINOU

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR REGUL TROP VERSE AVANT 2016	2 250	
KANEVEDENN- DON ASSOCIATION REM 1 CHQ BORNE PLOUZANNE		4 913
POUR SOLDE 2016 MUTUELLE 206		916
Dotation aux amortissements Pour le compte 1312000000		242
TOTAL	**2 250**	**6 071**

CELLERIER BENEAT ET ASSOCIES AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
BREST

ARVORIG FM

MESCOAT
29800 LANDERNEAU

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

CELLÉRIER
BÉNÉAT
ASSOCIÉS
AUDIT
Immeuble Le Stiff
15, rue Jurien de la Gravière
29200 BREST
Tél : 02 98 80 40 44
cellerier.brest@cba29.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce

Fait à BREST
Le 15 Septembre 2020

CELLERIER BENEAT & Associés AUDIT

Mr André BENEAT
Commissaire aux Comptes